Questions orales

Si l'on en croit d'autres personnes, le ministre des Finances connaissait tout de l'affaire il y a quelques semaines déjà. Qui d'autre est impliqué dans cet abus de pouvoir au sein du cabinet du premier ministre? Combien d'autres personnes? Les ministres ont-ils quelque chose à y voir? Le premier ministre est-il au courant?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Avez-vous bientôt fini. David?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous parlons ici de deux personnes qui ont été accusées dans le numéro de ce matin du Globe and Mail d'avoir mené une enquête discrète. Nous savons tous ce que cela signifie. J'ai essayé, dans chaque cas, de faire toute la lumière sur cette affaire dans le peu de temps à ma disposition ce matin. Je n'ai rien caché au député. Si j'en apprends plus à ce sujet, je l'en informerai ainsi que la Chambre. Quoi qu'il en soit, je ne fais que présenter les faits tels que je les connais, dans les cas de MM. Crenna et Cadieux.

Selon moi, le fait que nous ayons invité la presse à prendre connaissance du dossier compilé par M. Cadieux montre que nous n'avions rien caché et que ce dossier ne renfermait aucun renseignement sur la vie personnelle du chef de l'opposition. Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que je m'opposerais catégoriquement à toute enquête menée par le gouvernement dans la vie privée d'un député. C'est là le rôle de la police, si elle le désire, mais pas le nôtre.

M. Crombie: Monsieur le Président, selon moi, le premier ministre suppléant et, en fait, tous les Canadiens, comprendront que l'article de ce matin nous a plutôt fait penser aux abus commis à la Chambre par le ministre des Finances. C'est la raison pour laquelle nous attachons beaucoup plus d'importance à cette affaire que le premier ministre suppléant.

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE FASSE ENQUÊTE

L'hon. David Crombie (Rosedale): Monsieur le Président, nous pouvons comprendre que le gouvernement a eu peu de temps pour faire enquête et que le premier ministre suppléant ne puisse nous confirmer que deux des quatre noms mentionnés dans le journal; cependant, M. Tom Axworthy, le premier secrétaire du premier ministre, et d'autres personnes seraient, semble-t-il, impliqués. Ce que nous voulons savoir, à l'instar de tout le monde, j'en suis persuadé, c'est qui d'autre est impliqué, où cette affaire va s'arrêter et qui d'autre va être touché?

Le premier ministre suppléant pourrait-il nous promettre aujourd'hui que dès que le premier ministre sera de retour il le priera de faire entreprendre une enquête approfondie, afin que la question puisse être éclaircie? Ce qui est en jeu ici, ce ne sont pas simplement le premier ministre suppléant et le gouvernement, mais également l'inviolabilité et l'importance de la Chambre.

• (1440)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si la conduite à proprement parler était répréhensible, il serait important de découvrir si d'autres personnes étaient impliquées. Mais personnellement je ne trouve rien de répréhensible à vouloir obtenir des renseignements relatifs à des questions d'intérêt public et à l'opinion de personnalités sur ces questions. C'est ce qui s'est passé en l'occurrence. Toute cette question découle d'une très importante affaire en matière de relations industrielles, d'une fermeture très importante dans laquelle le chef de l'opposition a eu son mot à dire et sur laquelle il a attiré l'attention lui-même. Selon moi, il nous incombait d'être bien informés à ce sujet; c'est tout. Pourquoi demander qui d'autre est impliqué dans l'affaire? Si c'était le cas de trois ou six autres personnes, cela changerait-il quelque chose à une action qui, a proprement parler n'a rien de répréhensible?

LA POSITION DU VICE-PREMIER MINISTRE

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au vice-premier ministre, qui voudrait bien se débarrasser du sujet en disant qu'il ne s'est rien fait de répréhensible. Il y a quelques jours, lorsque le ministre des Finances s'est trouvé dans l'impossibilité de produire certaine lettre, il a cherché à s'étayer sur une conversation avec le sous-ministre des Finances dont il avait entendu parler. Le gouvernement a recours à une foule de moyen à la Chambre pour s'accrocher au pouvoir, pour ravaler la députation à son propre niveau.

Est-ce que le vice-premier ministre n'estime pas que cette initiative, avec tout ce qui a été dénoncé à la Chambre, est une chose dégradante pour le gouvernement, pour la Chambre et pour les institutions mêmes que nous avons pour mission de défendre aux yeux des Canadiens?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il s'agit d'une affaire bien déterminée qui a été lancée par la presse ce matin et que l'opposition vient d'évoquer, à juste titre d'ailleurs. J'ai expliqué ce qui s'était passé dans chaque cas, d'après ce que j'en sais. Je ne vois pas ce qu'il pourrait y avoir de dégradant à aller se documenter dans un bureau public, je ne vois rien de dégradant non plus à faire des recherches, principalement à la bibliothèque de l'Université d'Ottawa, pour se renseigner sur un événement public. Contrairement au député, je ne vois rien de dégradant à cela.

M. Epp: Monsieur le Président, puisque le vice-premier ministre estime qu'il s'agit d'une vétille, il y a lieu de préciser que c'est le secrétaire principal du Cabinet du premier ministre qui a jugé l'affaire assez importante pour mettre en train ce genre d'activité.

LES INSTRUCTIONS DONNÉES AU RECHERCHISTE ADJOINT

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, s'il s'agissait d'une chose aussi banale, aussi insignifiante et d'aussi peu d'importance, comment se fait-il qu'on a donné instructions à M. Cadieux de procéder à titre privé, de ne pas mettre en cause le premier ministre, de n'avoir aucune communication téléphonique, de ne pas avoir de bureau au Cabinet du premier ministre, mais de se renseigner?